

Décision modificative n°3

Monsieur POISSON, Adjoint responsable de la Commission des Finances, expose le rapport suivant :

Cette décision permet d'ajuster les dernières prévisions du budget primitif.

INVESTISSEMENT

Dépenses

2041582	Subvention d'équipement SDEGM	+ 8 000,00
23151	Travaux de voirie et réseaux	+ 85 000,00
	TOTAL	93 000,00

Recettes

1641	Emprunt	+ 19 000,00
024	Plus-Value sur cession immobilière	+ 74 000,00
	TOTAL	93 000,00

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Pour copie conforme :

Le Maire :

Pierre-Yves MARDELÉ